



Pourquoi le SNEP-FSU s'oppose au « 2S2C » ? Dispositif transitoire ou cheval de Troie ?

Suite à une tribune de 21 députés LREM visant à relancer l'activité des clubs et des associations sportives en profitant du déconfinement progressif pour « expérimenter » un soi-disant système allemand, le ministre Blanquer a lancé un nouveau « module » : le 2S2C, Sport, Santé, Culture, Civisme. Des groupes d'élèves pourraient donc être inscrits à ce dispositif mis en oeuvre conjointement par l'Etat, les collectivités territoriales, les associations, les clubs.

De quoi s'agit-il exactement ? Parle-t-on de l'Ecole ou d'un dispositif éducatif « à côté » de l'Ecole limité à la période transitoire du déconfinement ?

S'il s'agit d'un dispositif transitoire permettant d'aider les collectivités territoriales à accueillir les enfants qui ne pourront pas être pris en charge par les enseignant.es (groupe limité à 15), soit ! Organisons-le en bonne intelligence avec les collectivités territoriales ... mais dans ce cas, ce n'est pas la peine de lui donner un nom pompeux ! Sport, santé, culture, civisme relèvent de disciplines scolaires qui devront retrouver dès que possible leur place le quotidien scolaire des élèves.

Mais il ne s'agit pas cela !

M. Blanquer profite de la complexité de la situation pour instaurer la confusion entre le temps scolaire et le temps hors-scolaire, et tenter de faire de 2S2C une alternative à l'organisation de l'Ecole actuelle, à renvoyer tout ce qui n'est pas « fondamentaux » (entendez maths et français) hors de l'Ecole. Il n'est pas le premier à le faire. Chaque fois qu'un tel dispositif a été mis en avant, cela a toujours été pour réduire les enseignements scolaires, notamment EPS et éducation artistique, au profit d'offres extra-scolaires à la charge des collectivités territoriales ou des familles. Avec toutes les inégalités territoriales et sociales que cela peut générer.

Monsieur Blanquer, adepte des « fondamentaux » a trouvé ici le moyen de décharger l'Education Nationale d'un poids qu'il juge trop élevé ! Pour le SNEP-FSU, syndicat de l'EPS, c'est évidemment hors de question. Il faut au contraire développer cet enseignement essentiel dans le cadre de l'Ecole obligatoire !

Le SNEP ne peut donc qu'exprimer sa surprise de voir la directrice de l'UNSS s'inscrire la structure dans ce 2S2C. Avec qui en a-t-elle discuté ? Où s'est prise cette décision ? En tout état de cause, les enseignants d'EPS qui sont les chevilles ouvrières du sport scolaires n'ont jamais été consulté ! Comme le ministre de l'Education, les décisions technocratiques prises en petit comité ne sont pas acceptables. Le sport scolaire fait partie intégrante du service public d'éducation. Il est hors de question de laisser glisser ce formidable outil – que tous les pays nous envient - vers du périscolaire, vers une forme d'association complémentaire. Les 250 M€ annoncés pour le dispositif doivent revenir à l'Ecole et non à des substituts (*Blanquer au JDD du 9 mai 2020*).

Cela dit, très concrètement, il y a le problème de la période de déconfinement à régler.

Les près de 30 000 enseignants d'EPS de l'enseignement public sont recrutés à haut niveau, ils ont une expertise, des compétences avérées. Ils sont en pleine interrogation professionnelle pour réussir à faire face aux préconisations du ministère des sports et du protocole sanitaire de l'Education nationale, (A ce sujet, ils

déplorent l'absence de protocole sanitaire spécifique à l'EPS). Les professeurs d'EPS tenteront de proposer - en attendant un retour à la normale- une éducation physique, sportive et artistique de la meilleure qualité possible à tous les élèves. Ils le feront sans avoir besoin d'un 2S2C périscolaire ! Le cadre et la réglementation actuels (statuts, UNSS, liaison CM2-67, encadrement des APSA...) sont suffisant pour cela.

Concernant la volonté de relancer l'activité des associations et des clubs, de nombreux professeurs d'EPS y sont impliqués et le SNEP ne peut être que solidaire du mouvement sportif associatif, mais en aucun cas, cela ne peut se faire en mettant en concurrence l'école et le hors-Ecole. L'Etat là ne pourra pas faire semblant de défendre ce secteur sans investir sur l'avenir.

Le Secrétariat National du SNEP-FSU